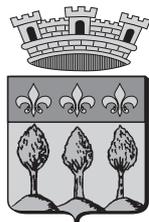


Les Échos

Mars 2009

Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITO

Nous vivons une saison plus vraie que nature et nous nous en étonnons presque.

Quoi, il fait froid? Mais comment, il pleut? Et savez-vous: il neige même en montagne!

Hé bien oui, l'hiver c'est comme ça. Il fait froid: c'est bon pour le monde végétal. Il pleut: c'est bon pour combler (en partie seulement) le déficit constaté dans nos réserves hydrauliques. Quant à la neige, du moment où elle tombe dans les régions montagneuses qui en général la souhaitent ardemment et qu'elle ajoutera aux réserves en eau: tant mieux!

Après la tempête, voici venue l'heure des bilans. Sur le bâti communal, les toitures de la mairie, de la maison des associations et de l'église ont visiblement souffert. La visite d'un expert doit nous en apprendre plus sur la gravité des dégâts.

De nombreux arbres ont été abattus et le spectacle de ces pins et autres cyprès gisants sur le sol est désolant.

Si les circonstances le demandent, il sera peut-être bon d'effectuer des travaux de nettoyage en appelant à la participation du plus grand nombre pour en réduire la durée.

L'arrachage grignote petit à petit notre vignoble. Pour tenter d'en atténuer les impacts, la Communauté de Communes du Haut-Minervois a engagé une démarche, en liaison avec les producteurs. Si vous êtes intéressés et désirez obtenir des précisions, vous pouvez contacter Guylaine Pignot, en charge du dossier, au 04 68 78 10 85.

Jean Loubat

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2009

– Travaux de réhabilitation du foyer pour un montant d'environ 30 000 euros. Il s'agit de la mise en sécurité du foyer, de son isolation, de l'amélioration de la sonorisation, et de quelques travaux de peintures. Une aide financière sera demandée au conseil général.

– Transfert de gestion des arbres de la commune: le conseil général se propose de prendre en charge la gestion des arbres de la commune, notamment l'élagage.

– Vente de véhicule: la municipalité possédait un véhicule de marque Renault, qui nécessitait une mise aux normes importante. Devant les sommes en jeu, il a été jugé préférable de vendre ce véhicule à un privé qui fera son affaire des mises en conformités.

– Questions diverses: création d'un site internet pour valoriser et communiquer sur la commune; réactualisation du programme d'action de l'ONF suite à la tempête du 24 janvier; l'opération façade sera reconduite: il s'agit d'attribuer une subvention pour aider à rénover les façades des habitations; une commission sera créée afin d'instruire les demandes des particuliers.

Une autre commission est chargée d'établir un règlement intérieur du foyer quand à son utilisation. Le bilan thermique de l'école établi par le CAUE a été rendu, des améliorations de l'isolation sont à prévoir afin d'assurer le confort des élèves et des personnels. Des économies d'énergies sont attendues.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Les enquêtes publiques concernant le Plan Local d'Urbanisme, le Schéma d'Assainissement et le Périmètre de Protection Modifié sont terminées. Le commissaire enquêteur a soigneusement collecté les remarques qui lui ont été notifiées et va les transmettre aux élus pour qu'ils donnent leur avis.

Un certain nombre d'entre ces requêtes devraient être validées car, non seulement elles s'inscrivent dans le projet, mais elles l'améliorent même.

Toutefois, toutes les demandes ne seront pas suivies car, certaines d'entre-elles sont en contradiction avec l'esprit même du document, ou bien encore, d'autres nécessiteraient de la part de la collectivité des investissements démesurés. Là aussi il faut raison garder.

TRAVAUX 2009

Des travaux de goudronnage sont en cours sur la commune. Veuillez excuser la gêne momentanée qui en découle.

La commune a lancé le programme pour les travaux en 2009 qui commenceront par:

– enrochement au quartier du Ramuzel

– aménagement des entrées du village coté cave coopérative et avenue de la Montagne Noire: vasques, plantations de fleurs etc.

TENNIS DE TABLE

Si ce sport vous intéresse, le comité audois du tennis de table vous propose de vous aider à créer une association (gestion administrative et surtout technique).

Il existe une douzaine de club dans l'Aude, tous les niveaux et âges sont représentés. Vous pouvez prendre contact avec M. Guy Miquel au 06 09 40 11 96 ainsi qu'avec la mairie.

TROPHÉE AU VILLAGE

Mens sana in corpore sano « un esprit sain dans un corps sain », cette célèbre citation colle parfaitement à notre jeune concitoyen Fabien Boularan qui vient de recevoir à Carcassonne le trophée du fair-play et de la citoyenneté ; ce trophée est remis chaque année à un sportif par la DDJS. Il est à rappeler que Fabien s'est illustré en terminant l'an dernier 7e au championnat de France, a remporté la coupe régionale du jeune arbitre ; nous souhaitons une bonne continuation à Fabien et encore bien des trophées.

SACS JAUNES

Ce ramassage est maintenant opérationnel. Gageons que chacun respectera la répartition des déchets. En ce qui concerne les sacs jaunes,

PHOTOVOLTAÏQUE

Nombre de propriétaires fonciers se renseignent au sujet de l'installation de panneaux photovoltaïques sur leurs parcelles. Certains démarcheurs n'hésitent pas à avancer des chiffres mirobolants, propres à faire rêver : prudence !

La Préfecture a demandé que des zones d'installations soient définies à l'échelle des Communautés de Communes avec l'accord des Conseils municipaux.

Ces zones doivent présenter un **faible enjeu agricole**, une absence de co-visibilité et surtout pouvoir être raccordées facilement sur le réseau de transport d'énergie d'ErDF.

À noter que les projets sont dorénavant soumis à autorisation.

Dans le prochain bulletin, nous reviendrons plus en détail sur cette question.

AMAP

Une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est en cours de création sur la commune. Elle est un partenariat entre un groupe de consommateurs et une productrice de légumes en agriculture biologique. Pour tout renseignement vous pouvez vous

nous vous rappelons qu'ils ne peuvent contenir que des briques alimentaires (lait, jus de fruits...), des boîtes métalliques, des journaux et cartons ainsi que des contenants en plastique. **JAMAIS DE VERRE** qui doit aller dans les colonnes installées sur la commune.

RÉCUPERATEUR DE VÊTEMENTS

Un container, récupérateur de vêtements, est installé dans la commune par l'association d'insertion : « Le Relais ».

Disposé à côté des Écoles, vous pouvez dès à présent y déposer vêtements et chiffons, propres et non triés.

SOYONS VISIBLES, ÉTEIGNONS NOS LUMIÈRES

Le samedi 28 mars de 20h30 à 21h30, la planète a besoin de tous...

Le WWF (organisation mondiale de protection de l'environnement) a décidé de lancer une mobilisation internationale ce 28 mars qui prévoit de toucher dans plus de 1 000 villes, près d'un milliard de personnes qui feront le geste symbolique d'éteindre leurs lumières pendant une heure. Le but, est d'envoyer un message lumineux d'engagement à tous nos dirigeants qui auront la difficile mission de négocier le sort

de notre climat en Décembre 2009.

On pourra regarder la télévision, par exemple, mais il s'agit surtout d'éteindre les lumières principales, les monuments des villes... Déjà plus de cent villes se sont engagées dans cette action ; moins il y aura de lumières, plus nous serons vus...

2009 est une année cruciale pour l'avenir des générations futures.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Afin de dynamiser notre viticulture et en particulier le terroir « Laure », un groupe de vignerons et de bénévoles, l'**association des Amis de la Vigne et des Vins du terroir de Laure**, a décidé d'organiser une manifestation festive dans le cadre du « Printemps dans les vignes » les 9 et 10 mai 2009.

Notre objectif est d'impliquer le plus grand nombre d'associations et d'acteurs locaux, qui contribuent déjà au dynamisme de notre village et qui pourront, par leur soutien, faire que cette journée soit une réussite.

C'est dans cet esprit que nous organisons une réunion publique le Jeudi 12 mars 2009 à 18h30 au Foyer de Laure pour présenter notre programme et recueillir vos avis et suggestions. Nous comptons vivement sur la présence de tous.

INFORMATIONS

rapprocher de Sylviane Monchiet au 04 68 79 20 72 aux heures des repas.

DOSSIER TEMPÊTE

1/ RÉGLEMENTATION

Si le délai légal pour déclarer un sinistre à son assurance est de 5 jours, exceptionnellement vous aviez jusqu'au 28 Février pour le faire. L'état de catastrophe naturelle qui a été déclarée par l'État ne rembourse pas tout : elle couvre les mêmes biens que l'assurance multirisque habitation, les dommages matériels directs, mais exclus les frais indirects et dommages corporels.

Vous devrez être indemnisés dans les trois mois qui suivent la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle.

2/ CELLULE DE CRISE

Suite à la tempête du 24 janvier dernier, les élus de notre commune ont du faire face à de nombreuses demandes de la part des habitants du village.

Face à toutes situations critiques, une permanence est assurée en mairie de façon à ce que chacun puisse faire état de sa situation et que les autorités puissent prendre les mesures qui s'imposent le plus rapidement

possible : personnes en danger, coupures de l'électricité ou du téléphone ; ravitaillement en eau potable, état des routes...

Cela nous amène à vous rappeler quelques conseils : en cas de « catastrophe » annoncée, pensez à recharger à l'avance vos téléphones portables (coupures prévisibles de courant et de téléphone), remettez en service vos téléphones filaires qui fonctionnent sans électricité, faites des provisions d'eau et de bougies, ayez des piles et un transistor pour capter les consignes de sécurité et gardez le contact avec la mairie.

ANIMATIONS

VENDREDI 20 MARS 19h

Le prochain atelier « Initiation à la dégustation des vins : éveiller nos papilles gustatives au plaisir du vin » de l'association Eveil et Loisirs Lauranais aura lieu comme à son habitude à la maison des associations. La prochaine dégustation ira à la découverte des vins des Corbières. Inscription pour le prochain atelier chez Sandra, Martine ou Marie.